



Compte rendu sommaire valant publication  
Publication dans la huitaine  
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

## CONSEIL MUNICIPAL

### Affichage sommaire

Séance du 29 juin 2023

**PRÉSENTS** : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mr CLÉMENT Philippe, Mme CHAIGNE Isabelle, Mme CHAUVEAU Cécile, Mme GABILLY Jacqueline, Mme COBLARD Micheline, Mme LEZAY Anita, Mr BRIN David, Mr COLLON Olivier, Mr FAUGER Sylvain.

**EXCUSÉS** : Mr CADOUX Claude (donne pouvoir à Mr RIMBEAU Jean-Pierre), Mr BRIFFAUD Philippe (donne pouvoir à Mr BRIN David), Mr FRERE Fabrice (donne pouvoir à Mr COLLON Olivier), Mme GUESNE Lydie.

Mme GABILLY Jacqueline a été élue Secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal du 12 juin 2023	
Autorisation donnée à M Le Maire de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité	Unanimité Pour : ..... 14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0
Approbation de la convention d'occupation du domaine public consentie à la société API distribution sas pour l'implantation d'un commerce de proximité	Unanimité Pour : ..... 14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0
Décision modificative N°2 – Budget du lotissement	Unanimité Pour : ..... 14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0
Décision modificative N°1 – Budget de la commune	Unanimité Pour : ..... 14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0
Entretien d'une parcelle privée aux frais du propriétaire	Pour : .....14 Contre : .....0 Abstention : .....0

Questions diverses :

- ✚ Point diagnostic énergétiques et électriques : M Collon demande à ce que soit présenté les diagnostic énergétiques et électriques des logements locatifs de la commune. Dans l'attente du diagnostic du Chaillot.
- ✚ Annonce au Conseil Municipal du recrutement de Mme BERNARD Bérengère au poste de secrétaire de Mairie. Une arrivée prévue fin août 2023.
- ✚ Travaux des vitraux de l'église : Prévoir une demande de subvention à la DRAC
- ✚ Cimetière : règlement intérieur en cours
- ✚ Séisme : la commune a fait une demande auprès de la préfecture afin qu'elle soit placée en « Catastrophe naturelle »
- ✚ Zone sécheresse : dans l'attente d'un retour de la préfecture
- ✚ Weslink : travaux non conformes. A contrôler
- ✚ Lydie élue présidente de l'Association du Marché.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H45

Ardin, le 03 juillet 2023

Le Maire,  
Jean-Pierre RIMBEAU